

L'ÉTANG NOUVEAU

Pour la réhabilitation de l'Étang de Berre et de la Durance
et leur mise en valeur au profit de tous.

Association loi 1901 créée en 1988

Agréée « Environnement » Bouches du Rhône et Vaucluse

Saint Chamas le 15 mars 2023

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Cher(e) Adhérent(e),

Nous vous convions à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association
qui aura lieu le :

Samedi 8 avril 2023 à partir de 14h30

à l'atelier 480, à l'entrée de la Poudrerie côté centre-ville Saint-Chamas,
100 mètres à gauche du bassin d'eau

ORDRE DU JOUR

1. Émargement, renouvellements adhésions et vérification des mandats
Pour les absents, vous pouvez verser votre cotisation en ligne sur le [site de L'Étang Nouveau](#) ou sur [HelloAsso](#) ou par virement bancaire sur CCP MARSEILLE 0331511C029 ou adresser un chèque à l'ordre de l'Étang Nouveau, chez M. Jean-Luc Platon Avenue Adam de Craponne 13250 St-Chamas. Un reçu « dons aux œuvres » (article 200 et 238 du Code Général des Impôts) vous sera délivré par l'association. Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant prises dans la limite de 20% du revenu imposable qui correspondent à des dons, à des versements.
2. Désignation du président et du secrétaire de séance
3. Rapport moral et d'activités 2022
4. Rapport financier 2022
5. Élection du nouveau Conseil d'Administration
La présente lettre vaut appel à candidature. Selon l'article 13 de nos statuts, les candidatures doivent être adressées au siège de l'association (sur l'adresse mail de l'association ou par courrier, avenue Adam de Craponne, au plus tard 8 jours fermes avant la date de la convocation.
6. Actions en cours et perspectives

Nota : En cas d'empêchement vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir conformément aux statuts.

Amicalement

POUVOIR DE REPRÉSENTATION

Je soussigné Madame, Monsieur :

Demeurant :

Donne pouvoir à Madame, Monsieur :

aux fins de me représenter pour tout vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 8 avril 2023 de l'association L'Étang Nouveau, qui aura lieu à l'Atelier 480 à Saint-Chamas, à l'effet de délibérer sur les points prévus à ordre du jour de la convocation.

Date et signature

Dimanche 30 avril 2023 à 10h

Rassemblement pour l'eau, Rassemblement pour la vie !

Centrale de St-Chamas.

Étang de Berre. Intolérable, inadmissible, criminel!

Alors que la sécheresse se prolonge, que la pénurie et les restrictions d'eau s'aggravent, en violation des engagements pris par la France devant l'Europe, les rejets EDF continuent, sans autre limite que l'eau disponible à Mallemort.

Gaspillage de notre ressource vitale d'eau, Destruction insupportable de l'étang

**Arrêt immédiat des rejets EDF dans l'étang,
Partage de cette ressource vitale, pour recharger les
nappes phréatiques et revitaliser la rivière asséchée
depuis Serre-Ponçon par :**

- Remise en eau permanente des canaux de Crau et basse Durance ;
- Restitution à la rivière, échelonnée depuis Serre-Ponçon.



L'Étang Nouveau avenue Adam de Craponne 13250 Saint-Chamas
06 81 37 85 61 - 06 38 03 81 89 - 06 10 50 37 85 - 06 84 12 92 85
mail@letangnouveau.org ; www.letangnouveau.org

Visite canaux de basse Durance - Dimanche 19 mars.

Rendez-vous à 10h parking collège Lucie Aubrac à Eyguières, entrée sud de la ville.

Circuit :

- Eyguières – Lamanon : 1. prise canal Alpines nord et aqueduc en pierre. 2. site Adam de Craponne.
- Lamanon – Mérindol : canal Saint-Julien et canal Carpentras
- Mérindol – Mallemort : 1. Déversoir. 2. point triple. 3. Centrale. 4. prise Fontenelle canal Alpines nord
- Mallemort – Lamanon : 1. partiteur Union Boisgeline Craponne et centrale EDF canal alpines nord
- Lamanon – Eyguières : 1. Prise Boisgeline-Craponne. 2. partiteur Eyguières. 3. micro-centrale OGC

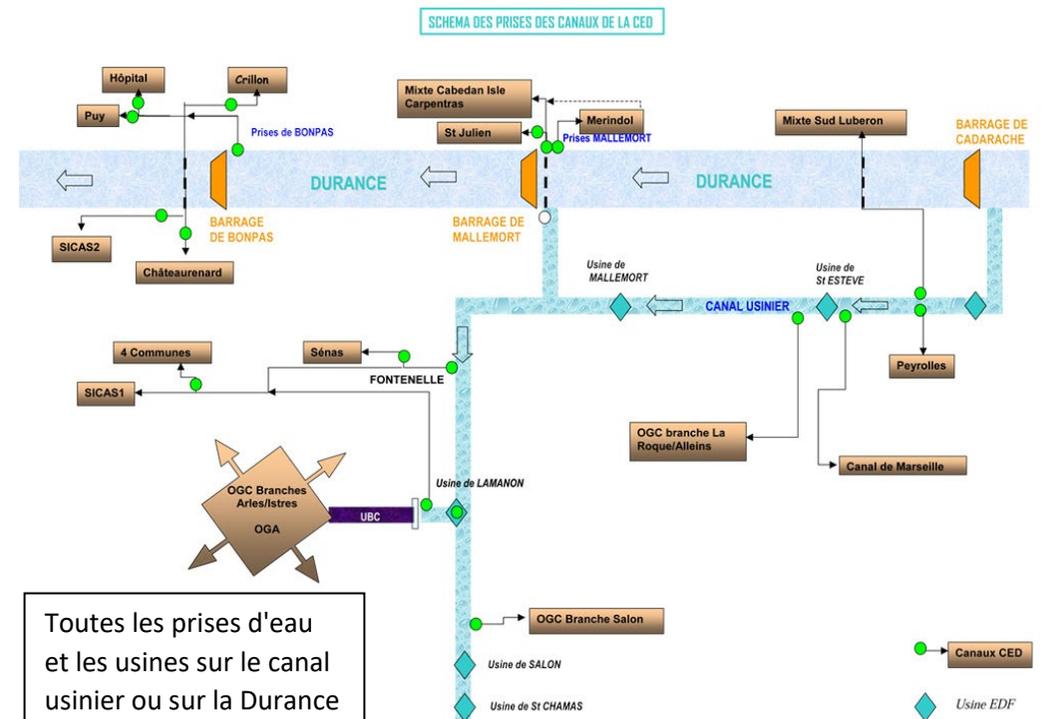
Le repas tiré du sac pourra être pris dans le parc de Lamanon.

Le schéma ci-dessous est dû à la **Commission Exécutive de la Durance** [CED](#).

NB1-La prise d'eau de Mérindol est sur le canal usinier. Elle passe sous le barrage de Mallemort. Pointillés.

De même en amont la prise d'eau du canal mixte sud Luberon est sur le canal usinier
Inversement en aval, la prise d'eau de Châteaurenard est rive droite sur la Durance.

NB2-Il manque le nom de la centrale au niveau du barrage de Cadarache. C'est la centrale de Jouques. Sa prise d'eau sur Cadarache pourrait être en partie en pointillés car elle est souterraine.



Toutes les prises d'eau et les usines sur le canal usinier ou sur la Durance

Historique : L'irrigation en Provence : des aménagements et des pratiques